

Décision portant nomination du jury d'admission pour le concours externe de recrutement d'ingénieurs de recherche, branche d'activité professionnelle E (informatique, statistiques et calcul scientifique), emploi-type Expert-e en information statistique, ouvert au titre de l'affectataire ADMINISTRATION CENTRALE MEN, session 2026

La secrétaire générale,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 31 mars 2026 autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture de concours pour le recrutement d'ingénieurs de recherche,

DÉCIDE :

Article 1^{er} : Sont nommés membres du jury d'admission pour le concours externe de recrutement d'ingénieurs de recherche dans la branche d'activité professionnelle E (informatique, statistiques et calcul scientifique), emploi-type Expert-e en information statistique, ouvert au titre de l'affectataire ADMINISTRATION CENTRALE MEN, au titre de l'année 2026 :

Monsieur VOURE'H Ronan, ingénieur de recherche hors classe, président, Ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Paris.

Madame MAS Stéphanie, ingénieure de recherche, vice-présidente, Ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Paris.

Monsieur DODU Fabrice, ingénieur de recherche, expert, Université Paris Cité, Paris.

Madame THOMAS DEREPA Anne-Laure, ingénieure de recherche cnrs, experte, Centre national de la recherche scientifique, Paris.

Monsieur LOI Massimo, ingénieur de recherche, suppléant, Ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Paris.

Article 2 : En cas d'empêchement du président désigné, la présidence sera assurée par la vice-présidente désignée.

Fait à Paris, le 04 SEP. 2026

Pour le ministre de l'éducation nationale
Pour le ministre de l'enseignement supérieur,
de la recherche et de l'espace
Pour la ministre des sports, de la jeunesse et de la vie associative
et par délégation
La sous-directrice des ressources humaines
pour l'administration centrale

Bérénice Dély